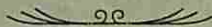


COMMENT SE FERA LE DÉSARMEMENT.



MÉMOIRE

ADRESSÉ AU

VIII^E CONGRÈS DE LA PAIX

ET PROPOSITION DE

PASSAGE A L'ORDRE DU JOUR

SUR LE PROJET DE

„Transformation des armées guerrières-destructives
en armées pacifiques-productives, d'après
la théorie de Ch. Fourier“.



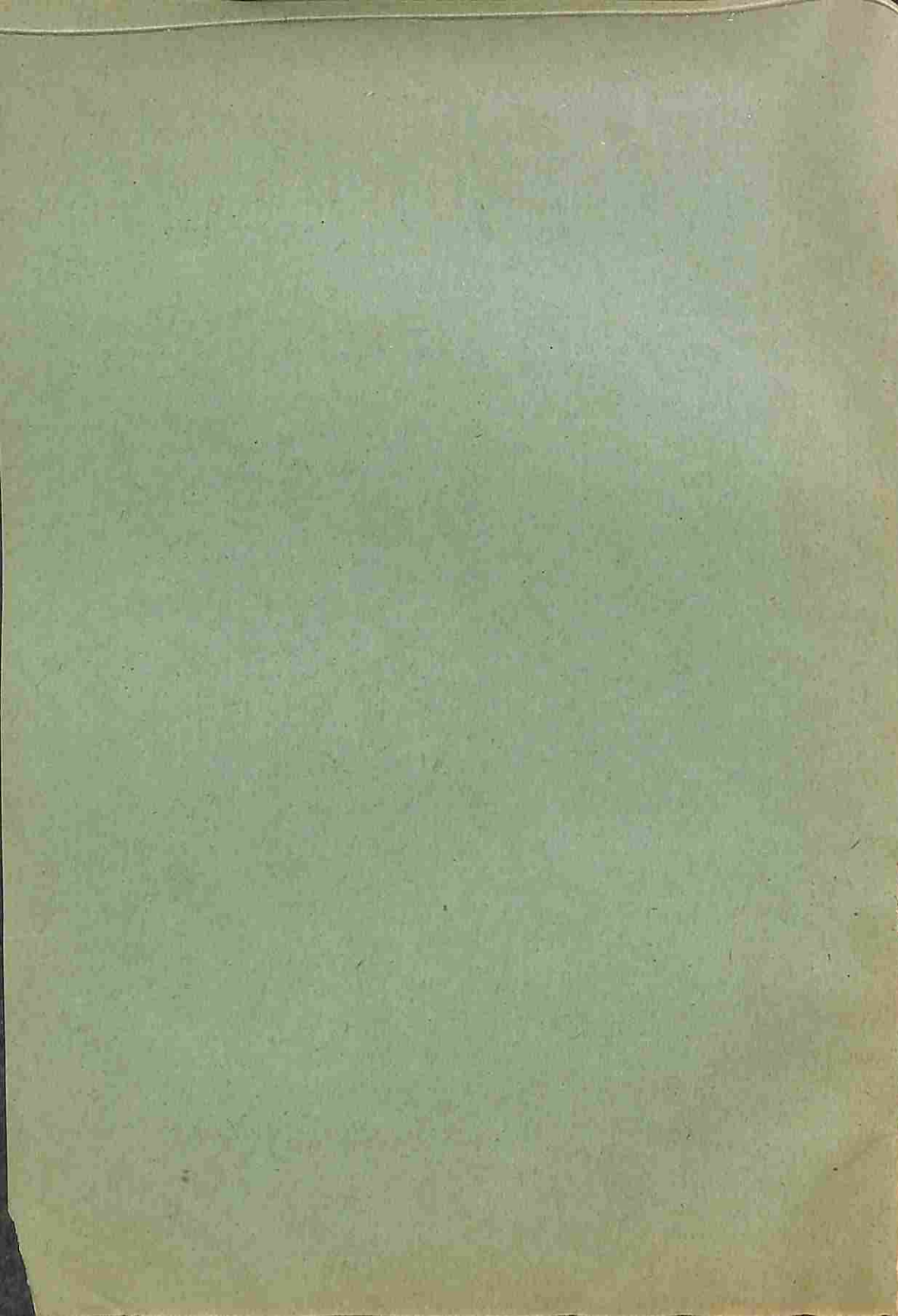
PAR

GASTON MOCH.



BERNE

IMPRIMERIE KÖRBER.



COMMENT SE FERA LE DÉARMEMENT.



MÉMOIRE

ADRESSÉ AU

VIII^E CONGRÈS DE LA PAIX

ET PROPOSITION DE

PASSAGE A L'ORDRE DU JOUR

SUR LE PROJET DE

„Transformation des armées guerrières-destructives
en armées pacifiques-productives, d'après
la théorie de Ch. Fourier“.



PAR

GASTON MOCH.



BERNE

IMPRIMERIE KÖRBER.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Introduction.	3
I. La légitime défense nationale	3
Dispositions pacifiques des peuples	3
Contradiction constituée par les armements. Sa cause	4
Affaiblissement de la défense nationale par la transformation proposée	6
Les troupes de chemins de fer	10
Argument de l'affaiblissement simultané	11
II. La liberté individuelle	12
III. Arguments économiques	13
Position de la question	13
Travaux rémunérateurs ou non	14
Protection des travailleurs. Coût des armées	15
L'antinomie économique actuelle	17
La sous-production générale	18
Les remèdes nécessaires	22
L'accroissement de la population productrice	23
Ateliers nationaux	24
Promesses vagues	26
IV. Comment se fera le désarmement	27
La proposition, considérée comme mesure de transition	27
Congrès, ou initiative?	28
Préliminaires du désarmement	30
La troupe	31
Les cadres	33
V. Conclusion	34

Mémoire au VIII^e Congrès de la paix

sur la proposition de

„transformation des armées guerrières-destructives en armées pacifiques-productives, d'après la théorie de Ch. Fourier“.

(Proposition de passage à l'ordre du jour.)

C'est avec un profond regret que je me vois contraint de demander au Congrès de passer à l'ordre du jour sur un projet émané d'une des personnalités les plus justement aimées et respectées de tous les Amis de la Paix, projet auquel le Président même du Bureau international a donné son appui. Pour m'y déterminer, il n'a pas fallu moins que le vif sentiment que j'ai d'accomplir un devoir, dans l'intérêt même de notre cause. Et encore, me serais-je défié de mon propre jugement, et n'aurais-je peut-être pas osé entreprendre cette discussion, si je n'y avais été encouragé par bon nombre de nos amis.

Les arguments que je développerai contre cette proposition sont de trois sortes: d'ordre économique, d'ordre libéral, et d'ordre militaire.

On trouvera peut-être paradoxal que j'invoque ces dernières considérations devant un Congrès dont l'objet n'est assurément pas de travailler au développement de l'appareil guerrier des États européens. Mais on me permettra de revendiquer une certaine compétence dans la discussion d'un projet touchant à l'organisation des armées. Et précisément parce que ce côté de la question présente d'importants arguments contre la proposition qui vous est soumise, et que l'intervention de ces préoccupations militaires a quelque chose d'insolite, c'est par ces arguments inattendus que je crois utile de commencer mon exposé.

I.

Un fait domine toute discussion relative aux questions de paix et de guerre. C'est que tous les peuples, sans exception aucune, sont fermement attachés à la paix. Sans doute, l'ignorance dans laquelle ils vivent encore, l'atavisme résultant de longs siècles de barbarie, sont causes qu'ils restent facilement

accessibles aux excitations guerrières: de même un homme, en voie de guérison du vice d'ivrognerie, est exposé à y retomber brusquement.

Et le cas est aggravé par ce fait que les excitations en question, invariablement parées de motifs généreux en apparence, sont toujours suscitées par des hommes relativement instruits, aux suggestions desquels la foule est accoutumée à obéir. Mais, dans ce qu'il est permis d'appeler leurs périodes de bon sens, les peuples sont foncièrement pacifiques — ce qui accroît d'ailleurs la culpabilité des auteurs de haines internationales.

Cette conviction résulte pour nous tous de notre expérience journalière. Mais alors même que cela ne serait pas, nous devrions encore, par un pieux mensonge, affecter de penser ainsi: c'est en répétant à un peuple qu'il est pacifique, au moment même où ses véritables ennemis s'efforcent de lui inculquer des velléités guerrières et sont peut-être sur le point d'y parvenir, qu'on aura chance de le maintenir dans la bonne voie.

Mais, encore une fois, ce subterfuge est inutile: sans aucun doute, les peuples sont pacifiques.

* * *

Et néanmoins, ils tolèrent qu'on les ruine en armements, dont l'effet ne saurait être que d'accroître les chances de guerre; et, parfois, il arrive qu'ils devancent leurs gouvernements, et demandent d'eux-mêmes une augmentation du fardeau qui les écrase. D'où vient cette contradiction?

Elle provient de ce que chaque peuple a été amené à croire, soit par le souvenir des guerres du passé, soit par des excitations coupables, soit par sa simple ignorance, que les peuples voisins sont de tempérament guerrier et conquérant. Chacun admet les armements, à titre de mesure de préservation, comme un mal rendu nécessaire par le souci de sa légitime défense. Et d'ailleurs, on n'ose les lui présenter que comme tels: de nos jours, il n'existe pas un gouvernement qui ne répudie à toute occasion toute intention agressive.

Si donc chaque nation a un vif désir de conserver la paix, elle ne veut pas moins assurer son indépendance, sa défense contre les nations voisines, injustement réputées agressives. C'est là un fait avec lequel il est indispensable de compter. Toute mesure qui aurait pour résultat — effectif ou apparent — d'affaiblir la puissance défensive d'une nation, sera repoussée par elle, et cela fort justement: car celui qui croit sincèrement sa liberté menacée a le droit et même le devoir d'en assurer la défense. Dans l'état actuel des esprits, caractérisé par l'exaspération des méfiances internationales, toute proposition que ses adversaires pourront représenter comme menant à un tel affai-

blissement ne peut aboutir qu'à déconsidérer sans profit ceux qui auraient l'imprudence de l'émettre.

Avant d'espérer que les nations se prêtent à une réduction de leur puissance militaire, il faut leur faire comprendre que cette puissance est inutile. Quand cela sera obtenu, c'est-à-dire quand elles apprécieront sainement leurs intentions réciproques, leurs armes tomberont d'elles-mêmes, sans qu'il soit besoin d'aucune convention internationale. C'est ainsi que les hommes ont perdu l'habitude de se promener armés jusqu'aux dents. Si je n'hésite pas à sortir sans armes le soir, ici, en pays inconnu, c'est parce que je sais bien que les habitants ne songent pas à m'attaquer, et même qu'ils me prêteraient main-forte, au cas où par impossible un d'eux le tenterait; sinon, personne ne m'empêcherait de me munir d'un bon revolver, et même de plusieurs, si j'avais le moyen de les acheter et la force de les porter.

Au reste, l'histoire mentionne une proposition officielle et sincère de désarmement, malheureusement trop connue, et dont l'échec montre combien toute tentative de ce genre est illusoire, si elle ne repose pas sur le fondement solide et indispensable de la confiance réciproque.*)

En un mot, l'on me permettra de reprendre ici une formule que j'ai eu le plaisir de voir adopter par des esprits aussi clairvoyants que M. Magalhaës Lima et l'amiral Réveillère, le désarmement ne saurait être un moyen, mais un résultat. Il résultera spontanément d'une évolution morale que nous devons provoquer, ou bien il ne sera pas.

Tant que les nations conserveront à l'égard de leurs voisines une méfiance qui les porte à accepter comme une nécessité

*) Je fais allusion ici aux tentatives répétées de Napoléon III, en vue d'amener un désarmement européen. On ignore généralement que ce monarque, qui fit tant de guerres, avait pour idée fixe le désarmement et la fédération européenne: il voulait le bien, et passa toute sa vie à faire le mal! Dès 1863, il proposait aux puissances de réunir un Congrès pour la revision amiable des traités de 1815 et le désarmement général. En 1865 son discours du trône, à l'ouverture des Chambres, déplorait à ce propos l'indifférence que les autres souverains avaient montrée à l'égard des « véritables intérêts des peuples ». En février 1870, il négociait avec l'Angleterre pour que celle-ci l'aiderait à vaincre la résistance de la Prusse, et il annonçait qu'il ferait le premier pas en réduisant, à titre d'indication, le prochain contingent; cette réduction, disait-il, serait de 10 000 hommes seulement, à raison de l'abstention de la Prusse: autrement, elle eût été plus forte. En effet, le 21 mars 1870, ses ministres déposèrent un projet de loi ramenant le prochain contingent de 100 000 à 90 000 hommes. Ce projet fut voté par le corps législatif le 1^{er} juillet 1870, en plein incident Hohenzollern. La déclaration de guerre est du 15 juillet. (Voir le *Moniteur officiel de l'empire français* des 6 novembre 1863, 16 février 1865, 22 mars et 2 juillet 1870 et la *Revue bleue* du 15 avril 1893.)

les armements les plus ruineux, nous devons donc veiller avec soin à ne rien proposer qui puisse être représenté comme diminuant la sécurité relative qu'elles cherchent dans ces armements; agir autrement serait, je le répète, nous enlever à nous mêmes tout crédit, en nous exposant aux imputations les plus dangereuses.

La question se pose donc de savoir si la proposition à l'étude, supposée adoptée, serait favorable, indifférente ou nuisible à la défense nationale.

* * *

La petite brochure *Arguments en faveur de la transformation*, etc.¹⁾ laisse bien voir que là se trouve le nœud du problème. Elle est divisée en effet en six paragraphes, dont les cinq premiers, sans souci des promesses du titre, se bornent à affirmer:

- 1° que la cause de l'arbitrage (qu'il ne faut pourtant pas confondre avec celle de la transformation des armées) gagne du terrain;
- 2° qu'elle est d'accord avec les aspirations des peuples;
- 3° qu'elle est d'accord avec les intérêts économiques;
- 4° qu'elle est opposée à l'objectif des armées guerrières, c'est-à-dire à la guerre;
- 5° que les masses travailleuses n'ont pas d'intérêt à la guerre.

Seul, le sixième paragraphe se rapporte à la question. Il est intitulé « les besoins de la défense nationale sont-ils compatibles avec la transformation des armées? » et se borne à affirmer en quatorze lignes (bien entendu, sans le prouver) que l'armée industrielle proposée sera « infiniment mieux préparée aux fatigues d'une campagne que ne peuvent l'être les armées actuelles dans leurs conditions de semi-activité ».

Comme argument, on rappelle que « l'antiquité nous montre, à côté des rudes travaux de la guerre, l'accomplissement alternatif de travaux gigantesques, dus à un labeur excessif (*sic*) des armées ».

¹⁾ Les documents en faveur de la proposition qui sont en ma possession sont:

Une brochure de cinq pages, intitulée *Arguments en faveur de la transformation des armées guerrières-destructives en armées pacifiques-productives, d'après la théorie de Ch. Fourier*, par M^{me} Griess-Traut.

Une étude plus détaillée (25 pages in-4°): *Aux Congrès universels de la Paix et spécialement aux Conférences interparlementaires; armées et flottes productives*, par M. Fredrik Bajer.

Un placard intitulé *Arbitrage international. Transformation des armées guerrières-destructives en armées industrielles-productives*, par M^{me} Griess-Traut.

Pour abrégé, je les distinguerai dans ce qui suit par le premier mot de leur titre.

L'auteur oublie seulement que dans l'antiquité, et même à une époque relativement récente, la guerre n'exigeait du soldat qu'un entraînement physique. Aujourd'hui, cet entraînement est tout aussi nécessaire — davantage même, les hommes étant devenus plus sédentaires; mais il s'y ajoute une instruction spéciale, que chaque jour des inventions nouvelles viennent compliquer, et que l'on n'acquerra pas en creusant des canaux; le militaire de nos jours est au légionnaire romain ce que le mécanicien d'une locomotive est à un conducteur de mulets.

Par contre, le travail « *Aux Congrès* » a recours à des arguments un peu plus modernes. Il cite la brochure bien connue *De l'établissement des troupes à cheval dans les grandes fermes*, par le maréchal Bugeaud, et celle de M. J. B. Krantz: *Etude sur l'application de l'armée aux travaux d'utilité publique*, publiée à la même époque, en 1847. Croit-on donc vraiment que les conditions des armées ne se soient pas modifiées depuis le temps de Louis-Philippe?

Car c'est de là que datent les exemples les plus récents qu'on nous cite, sauf un sur lequel je reviendrai plus loin. Je ne tiens pas compte en effet des travaux exécutés aux fortifications de Paris en 1870, sur lesquels s'appuient la feuille « *Arbitrage* » et la brochure « *Arguments* »: on conviendra qu'il s'agirait bien là de travaux d'ordre militaire! En dehors de cela, on tire argument des travaux exécutés par le maréchal Bugeaud en Algérie; mais on néglige, et que la méthode du général Bugeaud dût être abandonnée, et que l'armée d'Algérie, bonne pour combattre les Arabes, s'est trouvée singulièrement dépaysée, quand on l'a employée contre une grande armée européenne vraiment moderne.

La brochure « *Aux Congrès* » nous donne, comme principal exemple intéressant, l'organisation de l'*Indelta*, c'est-à-dire des troupes suédoises cantonnées chez l'habitant, telle qu'elle fut réglée de 1621 à 1733; on espère amener les armées modernes à imiter une organisation datant de la Guerre de trente ans! Que de choses ont changé depuis cette époque lointaine!

Au bon vieux temps — c'est-à-dire, en matière militaire, avant 1870 — on entretenait une armée permanente, composée de soldats de profession qui servaient fort longtemps, sept années et davantage. Les réserves n'existaient pas. Un très petit nombre de recrues, au maximum une dizaine dans chaque compagnie, étaient confiées à quelques vieux instructeurs éprouvés, qui les dressaient sans se presser. Les anciens soldats montaient la garde, faisaient des corvées, prenaient part à de rares prises d'armes, et passaient la plus grande partie de leur temps à bayer aux corneilles. En cas de guerre, les préliminaires de l'entrée en campagne et la concentration des troupes prenaient un temps considérable; pendant le parcours qu'un régiment effectuait pour se

rendre par étapes à la frontière, on avait tout le loisir de compléter le dressage des recrues et de remettre en train les quelques anciens soldats qu'on avait pu rappeler pour la circonstance.

Aujourd'hui, le service obligatoire, les réserves, les progrès de l'armement, les chemins de fer et l'art tout nouveau de la mobilisation ont bouleversé ces habitudes tranquilles. Avec le service de trois ans, une classe, sur les trois présentes, est composée de conscrits. Et il ne serait pas exact de dire que les deux autres tiers d'une compagnie sont bons pour le service courant; car il faut en défalquer les cadres, les employés de toute nature, et tenir compte de ce fait que, un grand nombre d'hommes ne servant qu'un an, ou moins encore, la moyenne du service militaire est à peine supérieure à deux ans dans la plupart des pays (en Allemagne, elle est moindre).

En somme, une bonne moitié de l'armée est occupée soit à assurer tous les services courants, soit à instruire les recrues qui forment à peu près l'autre moitié et auxquels s'ajoutent plusieurs fois par an les hommes rappelés pour des périodes d'instruction; et certes la formation des recrues, si variée, si précipitée par l'obligation où l'on est de rendre ces hommes mobilisables pour le printemps, ne ressemble guère aux calmes opérations de jadis. La diversité de provenance des jeunes soldats incorporés à des époques différentes (recrues, engagés volontaires, etc.), les catégories qu'on est obligé d'instruire séparément (contingent ordinaire, volontaires d'un an, candidats aux divers grades et emplois), les appels de réservistes et de territoriaux (landwehriens), suffiraient à surmener les cadres, si à toutes ces besognes difficiles et variées ne venaient encore s'ajouter les tâches fastidieuses du service courant. Or, ce dernier ne consiste vraiment pas, comme on semble le croire, à aller au café et à la cantine. Ce n'est pas ici le lieu d'en énumérer les obligations; il me suffira d'indiquer ce fait que, dans toutes les armées, les fatigues des grandes manœuvres d'automne sont considérées comme un véritable délassement, par comparaison avec cette vie de garnison que l'on se plaît souvent à représenter comme oisive.¹⁾

¹⁾ Par service courant, il faut entendre la multitude des occupations militaires, autres que celles qui ont trait à l'instruction des troupes, c'est-à-dire autres que les exercices et manœuvres de toute nature. Je citerai notamment le service de garde et l'entretien des établissements, du matériel et des chevaux.

Or, en ce qui concerne le premier, j'ai vu des moments (lorsque les effectifs sont réduits par la libération d'une classe de recrutement), où l'on était obligé de faire prendre la garde tous les trois jours, c'est-à-dire où l'on ne pouvait assurer aux hommes que le minimum de deux nuits sur trois, passées dans leur lit. Aux mêmes époques, dans les troupes montées, par exemple dans l'artillerie de campagne, tous les instants des hommes sont absorbés par l'entretien du matériel et les soins à donner aux chevaux.

Si maintenant nous considérons le cas de guerre, nous reconnaitrons qu'il est malaisé de trouver dans l'ancienne armée l'équivalent de ce que c'est aujourd'hui que la mobilisation. Un coup de télégraphe est donné par le ministre, et tous les rouages de la formidable machine sont animés instantanément de mouvements tout autres que ceux qu'ils exécutaient auparavant. En moins d'une semaine, des centaines de milliers d'hommes sont réunis, habillés, équipés, armés, encadrés et transportés à la frontière. Quelques jours après avoir été arraché à son travail, à sa famille, le réserviste est au feu. D'où la nécessité d'avoir des réservistes instruits — c'est-à-dire qui soient de bons anciens soldats, et des soldats du service actif qui soient en état d'entrer en campagne du jour au lendemain, — le tout encadré d'officiers et de sous-officiers rompus à leur métier.

Tout cela ne ressemble guère à l'idée que peuvent se faire d'une armée les personnes qui n'ont jamais servi, ou celles qui ont quitté le service avant la transformation radicale qui suivit, dans tous les pays, la guerre de 1870/71. ¹⁾

Eh bien, s'il est permis de supposer que l'armée du bon vieux temps aurait pu s'accommoder des conditions que proposent les partisans de la transformation, il saute aux yeux qu'il n'en est plus de même aujourd'hui. Des armées ainsi désorganisées ne seraient plus mobilisables, au sens actuel du mot.

A quoi servira, au jour de la mobilisation, une division de cavalerie éparpillée par petits paquets dans toutes les fermes d'une province? Et comment rassemblera-t-on et complètera-t-on par les réservistes une troupe répartie le long d'un chemin de fer en construction, et se déplaçant constamment, à mesure de l'avancement des travaux? Où prendra-t-elle ses vivres et tout son matériel de mobilisation? Et en quel état sera l'instruction de ces hommes? Sans doute, ils seront entraînés au plein air et à certaines fatigues — ni plus ni moins, d'ailleurs, qu'ils ne le sont aujourd'hui au régiment; mais que connaîtront-ils du métier militaire?

Tous les officiers savent que, quand un homme rentre de congé, il faut un temps notable pour le ramener, sous le rapport de l'instruction et de la discipline, au point où il en était avant son départ. Il existe des pays où l'on a coutume de donner un grand nombre de longs congés, par mesure d'économie; les officiers y sont unanimes à protester contre une mesure qu'ils trouvent détestable, et à penser que mieux vaut, par exemple, diminuer d'un an le service militaire et le faire accomplir sans interruption, que de le couper par un congé de six mois.

¹⁾ Bien entendu, je ne parle ici ni de l'armée prussienne, qui était modernisée bien avant 1870, ni des armées comme l'anglaise, la belge, la hollandaise, qui ne sont pas encore modernisées du tout.

Même pour les chevaux, on peut faire une constatation analogue; il leur faut un dressage spécial et un entraînement continu pour être utilisables à la guerre. Ainsi, dans l'artillerie, les chevaux réquisitionnés à la mobilisation — ce que l'on pourrait appeler les chevaux réservistes — sont attelés aux fourgons, aux forges, aux caissons de seconde ligne. Ceux que les batteries possèdent dès le temps de paix sont affectés aux canons, ainsi qu'aux caissons de première ligne, parce qu'on sait bien quels mécomptes on éprouverait en employant là des animaux non dressés.

Que sera donc une « armée industrielle », sinon un ramassis de réservistes, d'hommes en congé et de chevaux de réquisition, éparpillé dans des conditions qui en rendraient impossible le prompt rassemblement? Même ses cadres seront de valeur inférieure; car on ne saurait prétendre qu'un officier ou un sous-officier puisse être employé à faire tout autre chose que son métier, sans oublier quelque peu ce dernier, et surtout en se tenant au courant des modifications continuelles qu'il subit.

* * *

Certaines troupes, il est vrai, ne perdraient pas à cette organisation nouvelle qui, pour la très-grande majorité, ne serait qu'une désorganisation totale; et cela nous mène à parler du seul argument, ayant trait aux armées modernes, que fournissent les partisans de la « transformation ».

La brochure *Aux Congrès* fait allusion, en effet, aux travaux gigantesques exécutés par une fraction de l'armée russe, dans l'établissement des chemins de fer transeaspien et transsibérien. Mais elle a bien tort d'en tirer argument.

Que les « troupes de chemin de fer » soient employées, en temps de paix, à construire et à exploiter des chemins de fer, en vérité, rien de mieux et de plus naturel. C'est précisément, par définition même, leur manière à elles de se préparer à la guerre. Et il est probable que c'est ce qui se fait partout: en tout cas, je puis affirmer qu'elles ne font pas autre chose, non seulement en Russie, mais encore en Allemagne et en France. Seulement, ce qui serait vraiment peu logique, c'est d'employer ainsi en temps de paix des troupes qui n'y sont pas destinées en temps de guerre: et c'est là ce qu'on veut que vous invitiez les gouvernements à faire.

Il se trouve que les conditions spéciales de la Russie lui permettent de donner plus d'extension à ce service, et c'est ce qui fait qu'on en remarque davantage l'existence chez elle. D'une part, en effet, elle a besoin de plus de troupes de chemins de fer que les autres nations, parce que son armée est plus nombreuse, et que les voies de communication sont moins abondantes sur son immense territoire. Et d'autre part, elle

peut, dans ses possessions lointaines, affecter éventuellement à ces travaux des renforts puisés dans les autres armées. Car il est évident que ses garnisons de Sibérie ne sont pas destinées à faire la grande guerre en Europe: en cas de mobilisation, elles arriveraient trop tard sur le théâtre des hostilités, ou, au moins, après qu'on aurait mis sur pied toute la population de la Russie d'Europe. Ces troupes sont en quelque sorte une armée coloniale, destinée à maintenir l'ordre dans une possession lointaine et à combattre éventuellement des adversaires semi-barbares; or, dans tous les pays, l'armée coloniale collabore dans une certaine mesure aux travaux publics, quand les circonstances obligent à lui donner un effectif d'une certaine importance. Il n'y a donc, dans l'exemple de la Russie, aucun argument en faveur du projet, aucun argument sur lequel on puisse s'appuyer pour soustraire à leurs occupations normales des troupes organisées en vue de faire la grande guerre en Europe.

* * *

Il est donc incontestable qu'une armée «transformée» serait dans un état d'infériorité flagrante, en face d'une armée qui serait tout naïvement restée une armée.

A cela, on répond que la «transformation» devrait s'effectuer partout en même temps, d'un commun accord. Et nous retombons ainsi sur la vieille utopie qui consiste à demander aux gouvernements si divers des nations européennes — gouvernements parmi lesquels il peut fort bien s'en trouver qui soient animés de visées conquérantes — de *s'entendre* dès maintenant pour *affaiblir* proportionnellement leur puissance militaire.

Il est pourtant évident que, s'ils pouvaient être disposés à agir de la sorte, il serait infiniment plus simple à eux de renoncer à entretenir des armées, pour n'avoir plus que des milices, à la mode suisse. C'est là ce que devraient leur demander les auteurs de la proposition, car ils n'auraient pas moins de chances d'obtenir ce résultat, lequel serait assurément plus complet et plus satisfaisant.

En résumé, nous ne saurions trop le répéter: on prend toujours pour un moyen de pacification ce qui ne saurait en être qu'un résultat. La pacification de l'Europe n'est pas une question de conventions arbitraires, c'est une *question morale*. On oublie qu'avant d'obtenir le désarmement, il faut créer ce que M. Frédéric Passy appelait excellemment *l'esprit de désarmement*, c'est-à-dire répandre partout l'esprit de renoncement aux conquêtes, ou autrement dit la reconnaissance du droit des peuples, d'où résultera la confiance réciproque, suivie du désarmement progressif et spontané. On néglige ce fait qu'en de-

mandant des choses manifestement chimériques pour le moment, nous fournirions des armes à nos adversaires, nous les aiderions à déconsidérer le mouvement pacifique, à nous empêcher d'obtenir les résultats actuellement réalisables. On met la charrue devant les bœufs.

II.

Le second point de vue auquel la proposition doit être repoussée est celui de la liberté.

Comme je l'ai fait observer plus haut, c'est au nom de la défense de la patrie — partout supposée en danger — que les peuples, pourtant si peu désireux de guerroyer, se laissent imposer les charges du militarisme; et rien ne montre mieux combien chimérique est la proposition, que l'énormité des sacrifices que ce sentiment d'insécurité nationale fait supporter bénévolement par eux tous.

Or, si les sacrifices pécuniaires sont énormes, si la perspective du sacrifice de la vie est généralement considérée comme peu agréable, il est un sacrifice plus intolérable encore, auquel on consent pourtant sans murmurer: c'est celui de la liberté. Même l'idée de finir misérablement sur le champ de bataille ne lui est pas comparable, car elle est hypothétique; peu de gens y songent — on espère toujours qu'on se tirera d'affaire sain et sauf. Mais la perte de la liberté! Trois années de caserne, à l'âge de toutes les exubérances, et au moment où chacun songe à se faire sa place au soleil; les périodes d'instruction, pour lesquelles le réserviste doit abandonner famille et affaires; enfin, 25 ans de soumission plus ou moins absolue aux rigueurs du Code militaire; voilà des sacrifices tangibles, et que seule l'idée de la défense nationale, de la patrie en danger, peut rendre acceptables à des peuples civilisés.

Or, à tous ceux qui ont passé par là, je demande sans crainte s'ils accepteraient un pareil assujétissement pour tout autre objet que celui-là! Et pour ma part, je n'hésite pas à dire que, le cas échéant, je ferais tout pour échapper à un tel régime. Il n'y a pas ici à nous bercer de considérations émues sur l'utilité des grands travaux publics qu'on veut faire exécuter par les armées, sur la grande œuvre de solidarité à laquelle on veut les consacrer, je répondrai toujours d'un seul mot: Je n'en veux pas! — Je ne veux pas être contraint de travailler à ces œuvres, si mes goûts et mes facultés sont autres! Je sacrifie volontiers une partie de ma liberté à la défense de ma patrie. Mais si ma patrie n'a pas besoin d'être défendue, qu'elle me rende ma liberté, qu'elle n'abuse pas de moi!

Eh quoi! Un homme est, je suppose, cultivateur, et on va l'employer dans une mine. Un autre est poète, cordonnier,

médccin, on l'enverra creuser un canal, construire une voie ferrée. Mais la chose existe déjà. Seulement on l'applique aux criminels de droit commun: En France, on l'appelle la condamnation aux travaux publics; en Russie, c'est la déportation dans les mines; en Angleterre, le *hard labour*!

Si de grands travaux publics sont nécessaires, et qu'à notre époque si troublée ils soient encore impossibles, qu'on rétablisse, ou plutôt qu'on institue enfin la paix morale; que par elle — car elle seule le peut — les peuples soient déchargés du militarisme qui les écrase; et les capitaux, les intelligences et les bras afflueront bientôt, d'eux-mêmes, vers ces grandes œuvres.

Mais, au nom de la liberté individuelle, vous devez repousser le projet de chiourme générale qui vous est proposé.

III.

Il nous reste à considérer le point de vue économique du projet.

Que l'on veuille bien noter, d'abord, que je prends ici le mot «économique» dans son sens vulgaire. Je ne considère pas la question au point de vue de la lutte entre l'idée économiste et l'idée socialiste, bien que l'esprit général de la proposition puisse à bien des égards motiver des considérations de ce genre. Il me semble en effet que l'idée pacifique doit s'élever bien au-dessus de ces discussions sur l'organisation interne des sociétés futures: nous visons à faire coexister en paix, sous un régime juridique librement discuté et accepté, les diverses sociétés humaines, quelque variété que puisse présenter d'ailleurs leur organisation politique ou sociale. Je me bornerai donc à rechercher si, au point de vue de la bourse de chacun de nous, le projet est avantageux, ou non.

Ce point a une grande importance, comme on le pense bien. Quand je disais, plus haut, qu'il serait plus simple de demander aux gouvernements de licencier leurs armées pour ne plus entretenir que des milices, je réservais la réponse aux deux arguments que font valoir le plus vivement les auteurs du projet.

Ces arguments sont:

- 1° L'avantage de voir exécuter de grands travaux publics, actuellement délaissés;
- 2° La sécurité offerte aux travailleurs actuels, qu'un désarmement menacerait, dit-on, de la concurrence des hommes aujourd'hui retenus à la caserne, lesquels devraient également être protégés contre la misère pouvant résulter de leur brusque libération.

* * *

En ce qui concerne les travaux publics, il n'y a qu'un mot à répondre : ou bien ils seront exécutables et utiles, ou ils ne le seront pas.

Je ne suppose pas que ce soit ce dernier cas que l'on ait en vue. Quelque disposé que l'on soit à demander aux gouvernements de prendre les mesures les plus arbitraires, et quelque confiance que l'on puisse avoir en leur docilité, il est difficile d'imaginer toutes les nations se concertant pour édifier des entreprises colossales, sans autre objet que de consacrer ensuite à leur entretien stérile des efforts non moins considérables. On ne songe pas, je suppose, à élever dans le désert une nouvelle série de Pyramides.

C'est donc apparemment à des œuvres utiles que l'on invite les gouvernements à consacrer leurs armées.

Mais ne comprend-on pas que, quand l'Europe aura cessé de gaspiller chaque année une demi-douzaine de milliards en pure perte, quand les populations, délivrées du cauchemar quotidien de la guerre, pourront entreprendre en toute sécurité des travaux de longue haleine, ne comprend-on pas qu'une ère nouvelle se lèvera pour l'humanité affranchie? Croit-on que ces capitaux gigantesques, ces bras, ces intelligences, resteront oisifs, quand ils ne seront plus dévorés par la guerre ou immobilisés par la paix armée? N'est-il pas évident que les chantiers et les ateliers sortiront de terre, par la seule volonté de l'initiative individuelle et de la libre association? La mise en valeur, l'exploitation rationnelle de la planète, est à peine entreprise; on commence seulement à entrevoir comment elle pourra être menée et quelle prospérité elle engendrera. Certes, quand nous ne nous épuiserons plus sottement à la contrecarrer, il n'y aura pas besoin de décrets et de congrès diplomatiques pour la mettre en train!

Il va de soi, d'ailleurs, que, sous le nom de travaux inutiles, je n'éliminerais plus haut que ceux qui ne présenteraient vraiment aucune sorte de raison d'être. Il faut assurément tenir compte de certains travaux que l'initiative privée sera peut-être peu disposée à entreprendre, parce qu'ils ne seraient d'aucun rapport, ou d'un rapport infime ou trop lointain, mais qui présenteraient néanmoins un intérêt général, d'ordre civilisateur ou autre.

Or, on peut être assuré que, dans l'humanité affranchie que nous voulons préparer, d'une part cette initiative privée verra son énergie et ses moyens décuplés, et, de l'autre, des associations, dont nous pouvons à peine pressentir l'importance, se constitueront pour accomplir les grands travaux auxquels on peut reprocher de n'être pas rémunérateurs.

Proposer ces travaux aux États comme premier objectif de leur activité nouvelle, est ainsi chose à la fois inutile et nuisible.

Inutile, parce que ces travaux se feront tout aussi bien, sinon mieux, sans la lourde intervention de l'État. Même au sein des misères présentes, ne trouve-t-on pas le moyen d'exécuter les entreprises les plus dénuées de profit matériel? Que cherchent à gagner les gens qui consacrent leur vie ou leur capital à une exploration polaire, les Nansen, les Andree, les de Gerlache, et ceux qui les subventionnent? Et les États-Unis d'Amérique, c'est-à-dire le pays du monde où le gouvernement central a le moins d'attributions, ne sont-ils pas aussi le pays des initiatives les plus risquées, des travaux les plus grandioses, des donations les plus généreuses et les plus désintéressées aux établissements scientifiques ou artistiques? Certes, la masse des gens se portera de préférence vers les travaux dont le profit matériel semble assuré; mais de plus en plus grand sera le nombre de ceux qui se dévoueront par pur sentiment d'altruisme, ou, si l'on préfère une expression plus en vogue, de solidarité humaine. Dès maintenant, il serait impossible d'énumérer toutes les associations qui poursuivent des objectifs généreux d'où toute idée de lucre est écartée; et nous ne sommes qu'à l'aurore de ce que nous réserve le droit de libre association, encore inexistant dans tel État, ou entouré dans tel autre de restrictions qui l'annulent en fait.

Or, qu'est-ce que l'État moderne, sinon l'association de tous les individus d'un même pays, en vue de la sauvegarde des intérêts qui leur sont communs à tous? Et comment ne voit-on pas le danger que l'on court, en confiant à cette association supérieure le soin d'intérêts qui, ne concernant réellement qu'une partie de ses membres, seront infiniment mieux gérés par l'association de ces derniers? Ne risque-t-on pas de faire apparaître cet État comme tyrannique et haïssable par ceux qu'il obligera de la sorte à collaborer à ce qui ne les intéresse point?

En se plaçant à ce point de vue supérieur, et sans s'attarder à énumérer en détail une foule de cas particuliers, on reconnaît aisément que le nombre des entreprises utiles, mais non rémunératrices, dont l'exécution peut être sainement confiée aux États, est extrêmement restreint. Avant que l'on ait à se préoccuper sérieusement d'elles, il en aura été exécuté une énorme quantité d'autres, « payantes » ou non, qui absorberont aisément des centaines de fois l'offre de travail rendue disponible par un désarmement éventuel.

* * *

Reste l'argument de la protection des travailleurs actuels contre la concurrence des soldats rendus à la vie civile. On pourrait parodier à son occasion un mot célèbre, en disant: « Protection, que d'erreurs on commet en ton nom! » Cet argument est peut-être le moins fondé de tous ceux que l'on pré-

sente en faveur du projet, dont il semble être pourtant le mobile principal ; et il faut d'autant plus regretter de le voir intervenir ici, que ce sophisme généreux est couramment employé contre nous par les militaristes. En le faisant sien, le Congrès fournirait des armes à ses adversaires.

« Que deviendront les soldats, disent en effet les partisans du projet, si l'on supprime ou réduit notablement l'armée permanente ? Ne vont-ils pas jeter la perturbation sur un marché qui déjà ne fournit pas de travail à tous les travailleurs actuels ? Et que deviendront pareillement ces derniers ? »

Ce que deviendront les soldats et les travailleurs actuels ? — Ce qu'ils voudront, pourrait-on répondre ; ce que devinrent, lors de l'invention des chemins de fer, les conducteurs de diligence ! — Mais cette réponse qui, présentée ainsi sous une forme sommaire, pourrait paraître brutale et révoltante, demande à être quelque peu développée. Notre regretté collègue Franz Wirth a esquissé ce développement dans le numéro de février dernier des *Waffen nieder*, avec toute son autorité d'économiste, de philanthrope et de démocrate éprouvé, non sans témoigner quelque irritation de voir méconnaître à ce point les lois et l'enchaînement des phénomènes économiques.

On oublie trop, en vérité, que ces derniers sont extraordinairement complexes, et féconds en conséquences indirectes. Les armées actuelles ne vivent pas d'air et d'eau pure. On les nourrit ; on les habille ; on les équipe ; on les loge ; on leur fournit des chevaux, un matériel coûteux, des fortifications, des navires cuirassés, toutes sortes de choses que les inventeurs obligent à remplacer aussitôt qu'elles ont été mises en service. De là, cette situation monstrueuse de l'Europe moderne qui, sur la totalité de son budget annuel, consacre un tiers aux dépenses militaires, un autre tiers aux intérêts d'une dette résultant principalement des guerres passées, et le dernier seulement aux dépenses d'administration et d'utilité publique (et encore faut-il ajouter qu'une très grande partie des dépenses d'administration, causée par des considérations de méfiance réciproque et de protection, disparaîtra par l'institution de l'état juridique international).*)

A l'heure actuelle, si l'on totalise les budgets ordinaires et extraordinaires de la guerre et de la marine dans tous les États d'Europe, on trouve que, sans même tenir compte des dettes,

*) On compare souvent les dépenses militaires à une prime d'assurance payée pour garantir la sécurité des nations, et, en fait, c'est ce caractère qu'elles tendent à présenter. Mais que dirait-on de la moralité, de la prospérité et de la situation générale d'une ville qui écraserait ses habitants d'impôts, dont un tiers serait consacré à l'entretien de la police, et un autre tiers aux dépenses rendues nécessaires par les tumultes antérieurement suscités au sein de la population ? Qui voudrait y habiter ?

l'entretien de chaque homme de l'armée permanente revient en moyenne à 1550 francs (1240 mark). Ainsi, nous payons près de quatre millions d'hommes, à raison de 1550 francs chacun, pour qu'ils ne produisent rien d'utile, et que leur seule présence nous menace chaque jour de l'éclosion des pires calamités. A qui fera-t-on croire que la cessation de cet état de choses puisse présenter un danger économique ?

La dépense militaire une fois supprimée, ou tout au moins très réduite, le budget de nos diverses patries, *c'est-à-dire la dépense de chacun de nous*, sera déchargé d'autant. Et les capitaux ainsi devenus disponibles obéiront d'autant plus à la tendance naturelle des capitaux, qui est de s'employer, que l'esprit d'entreprise sera puissamment encouragé par la sécurité du lendemain, aujourd'hui absente. Tandis que les entreprises existantes se développeront rapidement, il s'en créera de toutes parts de nouvelles, qui contribueront avec elles à recueillir et à employer les hommes libérés de la caserne. Ces hommes gagneront ainsi leur vie en s'acquittant de travaux utiles à la communauté, alors que celle-ci les entretient aujourd'hui à ne rien faire; ils en accroîtront la richesse générale, au lieu de lui être simplement à charge. Là sera la seule différence. Et, franchement, on aurait mauvaise grâce à se plaindre du changement.

Mais ces points sont obscurcis, dans l'esprit de la plupart des gens, par une appréciation erronée de certains faits, qu'il importe donc de préciser.

* * *

A la page 20 de la brochure « *Au Congrès* », on lit ce qui suit :

« Admettons qu'on réussira à rendre au travail productif tant de bras détenus actuellement dans les armées et les flottes. Quelles en seraient les conséquences ? N'y a-t-il pas lieu de tenir compte de l'encombrement des bras, si grand déjà ?

« Renvoyer au foyer ou à l'atelier des bras sans emploi, causes de suicides journaliers, en mesure-t-on les conséquences ?

« Il serait certainement plus sage de retenir ces bras à l'armée, dans la grande école professionnelle, sous une intelligente discipline, pour l'accomplissement des grands travaux en souffrance. »

Je laisse de côté le point, plus que douteux, de savoir si l'on trouverait ainsi dans une armée quelconque le personnel de directeurs, d'ingénieurs et de contremaîtres nécessaire pour conduire ces centaines de milliers de travailleurs; il est permis de penser que l'industrie et l'art militaire sont deux carrières qui demandent à être apprises, et entre lesquelles on ne saurait faire permuter impunément des hommes pris au hasard.

Ce qui est plus important, c'est la contradiction que présentent, à quatre lignes de distance, ces deux propositions : « l'encombrement des bras, si grand-déjà » et « l'accomplissement des grands travaux en souffrance ».

Cette contradiction, faut-il l'imputer à un auteur dont nous connaissons tous la rectitude de jugement, ou bien existe-t-elle réellement dans les faits ? Y a-t-il là deux termes qui devraient logiquement s'exclure l'un l'autre, et qu'une inadvertance aurait rapprochés, ou bien la constatation d'une antinomie vraiment existante, que l'auteur s'est borné à énoncer, mais dont il convient de rechercher l'explication ?

C'est cette dernière hypothèse qui est la bonne. Il n'est que trop exact que des centaines de milliers d'hommes ne trouvent pas à s'occuper, pendant que des milliards et des milliards de francs de travaux ne trouvent pas à s'exécuter. Et je prends ici le mot de « travaux » dans son sens le plus général, c'est-à-dire que j'y comprends non seulement les grands travaux publics dont l'importance frappe l'imagination, mais aussi la fabrication des objets les plus primitifs et les plus nécessaires. Par exemple, quand l'ensemble de l'humanité aura atteint un degré moyen de civilisation, il n'est pas exagéré de dire que chaque individu devra pouvoir user un minimum de quatre paires de chaussures par an. Or, en ce moment, nous voyons cette triple contradiction que des millions d'hommes vont pieds nus, tandis qu'un grand nombre de fabricants sont embarrassés d'un stock de chaussures qu'ils ne peuvent écouler, et qu'enfin une foule d'ouvriers cordonniers cherchent en vain de l'ouvrage.

D'où provient cette déplorable situation, et, par conséquent, comment pourra-t-on y porter remède ? Et quelle influence le licenciement des armées permanentes pourra-t-il exercer sur elle ?

* * *

Quand on constate que tant d'hommes cherchent en vain aujourd'hui un travail rémunérateur — ou même, hélas ! un travail quelconque — on a coutume de dire que « le travail fait défaut, » et qu'il y a « surproduction générale. » Il est impossible d'émettre une opinion plus complètement inexacte.

Certes non, l'ouvrage ne manque pas sur terre aux hommes de bonne volonté, et il n'y a aucune surproduction industrielle. Ce qui existe, au contraire, c'est une *sous-production générale*, et une sous-production énorme, navrante : car on ne saurait assurément citer un seul objet qui soit produit en quantité suffisante pour qu'il soit possible d'en donner à chaque homme la part qu'il pourrait consommer, et qui lui reviendrait donc légitimement. La vérité est que, sauf des exceptions si peu nombreuses qu'elles disparaissent dans la masse, l'humanité est plongée dans la misère ; l'exemple des souliers, que je donnais

plus haut, peut être généralisé à tous les objets de consommation, même aux plus indispensables. On pourra seulement dire qu'on est arrivé à une *production suffisante*, le jour où chaque individu pourra jouir pleinement des commodités qui sont actuellement le privilège du tout petit nombre — sans compter celles qu'on aura imaginées d'ici là, le jour ou chacun, par exemple, aura une demeure spacieuse, confortable et décorée à sa fantaisie, des vêtements décents pour chaque circonstance et chaque saison, une nourriture abondante et agréable, une bibliothèque bien fournie et les mille objets qui facilitent aujourd'hui l'existence aux seuls gens riches, le jour enfin où chacun pourra successivement s'occuper suivant ses goûts, se distraire, se reposer, voyager quand il en sentira le besoin ou la fantaisie. . . .

Ce jour, certes, est bien lointain. Et même, on peut affirmer que, si développée que devienne l'aisance générale, cette période de satisfaction absolue, de ce qu'on pourrait appeler la *saturation économique*, n'arrivera jamais. A aucun moment, la production d'objets de toute nature ne cessera d'être inférieure à la demande. Car chaque objet nouveau qu'on invente, oblige à en fabriquer d'autres, ne fût-ce que ceux qui sont indispensables pour le produire lui-même. Et, d'autre part, chaque besoin qu'on est parvenu à satisfaire, crée aussitôt des besoins nouveaux, dans cette marche incessante vers une existence de plus en plus facile.

Aujourd'hui encore, des défenseurs attardés de la barbarie répètent cette énormité que le budget de la guerre n'est point stérile, puisqu'il fournit du travail à quantité d'établissements, producteurs de matériel.*)

*) Cette affirmation est de la même force que celle qui consisterait à dire qu'il est avantageux de mettre le feu à une maison, puisqu'on donne ainsi de l'ouvrage à l'industrie du bâtiment, et que, suivant un proverbe connu, « quand le bâtiment va, tout va. »

Sans doute, quand on brûle une maison, on fournit de l'ouvrage aux maçons, plâtriers, charpentiers, menuisiers, peintres, tapissiers, fumistes, électriciens et autres corps d'état qui la reconstruiront. Mais la communauté perd le travail, juste aussi productif pour eux-mêmes, qu'ils auraient accompli en bâtissant des maisons pour ceux qui n'en ont pas, ou en améliorant les maisons existantes.

On commence, il est vrai, à comprendre que toute destruction de richesse est un mal. Mais beaucoup de gens en sont encore à ne pas savoir distinguer un travail inutile d'un travail utile.

Il est pourtant clair que, si la destruction d'une richesse est un mal, c'est parce que le temps employé à rétablir cette richesse, au lieu d'en créer une nouvelle, est du temps perdu. C'est un *retard dans le progrès*. Or, il en est de même du travail inutile. Que l'on occupe demain quelques millions d'hommes à creuser un trou énorme pour le boucher ensuite, ou à niveler les montagnes de la Suisse pour les rétablir après dans leur forme primitive, on aura produit l'équivalent de ce que l'on exécute aujourd'hui sous forme de fortifications, cuirassés, matériel et équipement de guerre.

Pas stérile, en vérité, parce que dans chaque pays il aura fait construire, en une année, deux ou trois cuirassés et quelques centaines de canons! Mais qu'on prenne donc la peine de réfléchir aux constructions productives que pourraient exécuter ces mêmes établissements métallurgiques! Combien de centaines de millions de journées de travail faudrait-il dépenser pour doter tous les pays du monde d'un outillage industriel, et notamment d'un réseau de voies ferrées comparable à celui de la Belgique! Et, dès maintenant, avant qu'on ait sérieusement fait effort dans cette direction, voici les voitures automobiles dont le besoin vient se superposer à celui des voies ferrées, en attendant que la navigation aérienne ouvre à notre activité un immense champ nouveau. — Et cette Belgique, que je donnais à l'instant en exemple parce qu'elle possède, dans son ensemble, un outillage des plus puissants, et que son commerce, dépassé seulement par celui de la Suisse, laisse loin derrière lui celui des grandes puissances militaires, — cette Belgique ne peut être ainsi louée que par comparaison. Elle est, comme les autres nations, une vallée de larmes et de misère: elle est seulement un petit peu moins misérable. Et, pendant que les autres peuples feront l'effort gigantesque qui leur est nécessaire pour s'élever à l'état de bien-être relatif dont jouit actuellement un pays plus avancé, tel que celui-là, ce dernier progressera pour atteindre une prospérité que nous ne pouvons même pas nous représenter aujourd'hui, et reculera d'autant l'idéal vers lequel marche l'humanité.

Ce n'est pas sans intention que dans l'ensemble des objets qui constituent l'outillage d'une nation moderne, je faisais allusion plus haut aux voies ferrées et aux divers moyens de communication appelés à les seconder, sinon à les remplacer. C'est que les moyens de communication intellectuelle et les moyens de transport matériel sont les véritables instruments destinés à faire disparaître l'état de choses si mal qualifié par le terme de surproduction.

La vérité qui ressort d'un examen objectif des faits, c'est, je le répète, que, dans tous les domaines de l'activité humaine, il y a sous-production. Si, sur certains points, il y a une apparence de surproduction, c'est tout simplement parce qu'il y a, simultanément, insuffisance de pouvoir d'achat de la part de ceux qui désireraient acquérir l'objet en question, et impossibilité, pour ceux qui le détiennent, de le transporter aussitôt quelque part où il puisse se vendre.

Mais que signifie insuffisance de pouvoir d'achat? Et que signifie d'abord le mot achat? — Ce dernier désigne l'acquisition par Paul d'un objet possédé ou fabriqué par Pierre, contre lequel Paul donne à Pierre un objet fabriqué ou possédé par lui-même (ou son équivalent en monnaie, peu importe: pour

plus de simplicité, je réduis l'opération à son expression primitive qui est le troc). Mais si Paul est incapable d'acheter l'objet de Pierre, est-ce parce que ce dernier est saturé de toutes choses au point de ne plus ressentir aucun besoin ni aucun désir? — Evidemment non. L'homme à ce point satisfait n'a jamais existé, et n'existera jamais. Le plus riche milliardaire s'offre chaque jour quelques fantaisies nouvelles, et c'est même pour cela qu'on lui envie généralement son milliard. Si donc Paul ne peut pas acheter l'objet de Pierre, c'est parce qu'il n'a pas en sa possession, pour les lui remettre en échange, les objets dont Pierre a précisément le plus grand besoin en ce moment, et que Pierre s'efforce de se les procurer ailleurs. Ce qu'il faut donc, c'est que Paul fasse venir ces objets s'ils existent déjà, ou qu'il les fabrique lui-même, s'il peut le faire à meilleur compte.

Quand on constate en un point quelconque l'existence d'une marchandise que ses producteurs ne parviennent pas à écouler, il ne faut donc pas crier à la surproduction, puisqu'il existe certainement des millions et des millions de gens à qui cette marchandise fait défaut; il faut dire au contraire qu'il manque, en ce même endroit, d'une autre marchandise permettant d'acquiescer celle qui s'immobilise entre les mains de ses producteurs. Je résumerai cette observation dans la formule suivante:

Toute surproduction d'un certain objet n'est, en réalité, que l'indice de la pénurie, locale ou générale, d'autres objets qui puissent être échangés contre celui-là.

Or, ce qui vient d'être dit des objets fabriqués s'étend évidemment au travail des hommes, puisque ce travail est la condition première de l'obtention de tout objet. S'il existe à un certain moment, à Lyon ou à Sheffield, plus de pièces de soie ou d'objets de coutellerie qu'on n'en peut vendre, ce n'est pas que la coquetterie féminine soit désormais ultra-satisfaite, ou que chaque ménage du monde soit abondamment approvisionné en couteaux de table et de poche, ciseaux et rasoirs: c'est qu'un grand nombre d'objets, qui seraient utiles aux habitants de Lyon et de Sheffield, n'existent pas entre les mains de ceux qui ont besoin de soierie et de coutellerie, ou n'existent pas du tout, ou bien existent trop loin pour qu'on puisse les amener à bon compte, ou enfin qu'on n'est pas renseigné sur leur existence. Qu'on entreprenne de fabriquer ces objets, ou de les apporter s'ils existent, et du même coup, on améliorera l'existence des habitants de ces deux villes et de quantités d'autres, on fournira du travail (et par conséquent des produits nécessaires, c'est-à-dire de la richesse) à quantité d'hommes qui en manquent, — et notamment à ceux qui perdent aujourd'hui leur temps dans les casernes.

* * *

En résumé, ce qui cause aujourd'hui le malaise économique si improprement caractérisé par le mot de surproduction, ce n'est ni l'excès de produits de toute nature, ni l'excès des bras disponibles pour les travaux de première nécessité. S'il en était ainsi, on en viendrait à considérer comme un remède une grande guerre qui ravagerait des pays entiers et faucherait toute une génération d'hommes.

Non, l'humanité ne souffre pas d'un embarras de richesses, et n'est pas près d'en souffrir. Ce qui lui manque avant tout, c'est de pouvoir transporter les produits de son industrie, en temps voulu, aux points où ils sont nécessaires; la faculté pour chaque homme de pouvoir, sur le champ, se rendre sur le point du globe où il trouvera le meilleur emploi de ses facultés; enfin la certitude, pour cet homme, d'être accueilli là en frère, en collaborateur, par les habitants installés avant lui, et de se voir à tous égards traité sur le même pied qu'eux.

En un mot, ce qui fait défaut, ce sont l'entente et l'hospitalité internationales (c'est-à-dire la saine compréhension des besoins généraux), et des moyens suffisants de communication intellectuelle et matérielle.

Dans ces conditions, c'est une grande erreur que de voir dans le désarmement un danger, consistant dans l'augmentation du nombre des inoccupés. Si l'insuffisance actuelle de l'outillage économique devait continuer, notre condition serait décidément bien fâcheuse, et cette seule cause occasionnerait bien d'autres misères, et elle exigerait bien d'autres mesures de préservation, que ne pourrait faire le licenciement des armées. Mais on oublie toujours que pour exécuter une œuvre quelconque, deux éléments sont indispensables, le capital, c'est-à-dire l'outillage et les réserves créés par des travaux antérieurs, et le travail (intellectuel et manuel). Or le désarmement libérera proportionnellement une quantité de capitaux bien plus grande que de travail, car il libérera ceux qui sont directement consacrés à entretenir la troupe (et qui, en tout état de cause, suffiraient à faire vivre ces hommes), plus la masse énorme de capitaux immobilisés en matériel et en constructions, sans compter ceux qu'immobilise l'inquiétude. Et ce coefficient de sécurité du lendemain n'est pas le moins important; car la confiance est un troisième élément indispensable à toute entreprise, et que son caractère immatériel et impossible à chiffrer empêche seul de faire entrer en ligne de compte, à côté du capital et du travail.¹⁾

¹⁾ Ce n'est pas un traité d'économie politique que j'écris ici; à supposer que j'eusse la compétence voulue, cette entreprise serait déplacée. Mais il importe néanmoins de préciser certains faits.

Le malheur des temps présents est que les diverses nations se croient encore obligées de se suffire à elle-mêmes, comme faisaient jadis les pro-

* * *

D'ailleurs, comment expliquer ce fait que l'on s'accorde, en tous pays, à se féliciter de chaque accroissement de la population? Sans doute, cette opinion a un fondement militaire: on est satisfait de constater que l'on pourra éventuellement aligner un plus grand nombre d'hommes sur le champ de bataille. Mais il existe déjà quelques pays civilisés en Europe, par exemple la Suisse, la Belgique, les États scandinaves. Ces nations ne font pas entrer la guerre dans la supputation de leurs chances de prospérité. Or elles se réjouissent de voir croître leur population. De même, par exemple, l'Argentine, qui fait tout son possible pour développer chez elle l'immigration.

C'est que l'on sait que chaque homme est capable de produire, par son travail, une quantité de richesses énormément

vincées. Il fut un temps où le propriétaire beauceron et celui du Médoc vivaient des produits récoltés sur leur terre; aujourd'hui, ils sont spécialisés: l'un fait du blé et l'autre de bon vin, et chacun y a gagné. — De même, le Venezuela a renoncé depuis longtemps à quantité de cultures, dont il importe les fruits, pour se vouer à celle du café. — Aujourd'hui, les Cubains, entre deux guerres civiles, cultivent le tabac et la canne à sucre, qui ne peut lutter contre la betterave. Un jour viendra où ils comprendront qu'il est absurde de s'obstiner dans cette voie, et fourniront au monde entier d'excellents cigares, que certains leur paieront en sucre, et d'autres autrement. — Y'a-t-il d'ailleurs rien de plus absurde que la lutte des divers États pour exporter du sucre à qui mieux mieux, et en renchérir artificiellement le prix, quand il n'existe pas un seul pays où la consommation nationale atteigne, en moyenne, la dixième partie de ce qu'elle est dans la classe aisée, c'est-à-dire de ce qu'elle devrait être partout! — Autre chose: pendant la dernière famine qui a désolé certaines parties de la Russie, d'autres provinces exportaient du blé en quantité. Dira-t-on qu'il y avait là surproduction, et non incapacité d'achat? — De même, les populations se spécialisent dans une certaine mesure: on ne s'avisait pas de faire immigrer des terrassiers au Piémont, des maçons en Limousin, des marins en Bretagne. Dans ces pays, il y a engorgement de certaines professions (l'équivalent de la surproduction), d'où immigration.

Le remède à tout cela? — La liberté, dans tous les sens du mot. C'est-à-dire la liberté de se rendre au point où l'on peut utiliser le mieux ses facultés, et la liberté de transporter une marchandise au point où elle fait défaut. Et, comme moyen de réalisation, pour faire passer ce principe dans la pratique:

Egalité de traitement des étrangers avec les nationaux, au point de vue civil, c'est-à-dire en tout ce qui ne concerne pas les droits politiques;

Libre échange;

Développement intensif des moyens de communication, permettant de renseigner chacun, à tout moment, sur les offres et demandes existant sur tous les points du globe, et de transporter, le plus rapidement et au minimum de frais possible, les hommes et les marchandises aux points où ils trouveront leur emploi.

Dans ces conditions — et dans ces conditions seulement — on n'entendra plus parler de surproduction, bien que la production ne puisse manquer de devenir centuple de ce qu'elle est aujourd'hui. Et l'on ne s'inquiètera pas de voir l'Europe rendre au travail les quatre millions d'hommes (à peine 1 pour 100 de la population) qu'elle n'aurait pas dû lui enlever!

supérieure à celle qui est nécessaire pour assurer strictement sa pitance quotidienne; et par suite, d'ici au jour bien lointain où l'on atteindra la limite de production des denrées alimentaires, la venue de chaque homme nouveau, *quel qu'il soit, du moment qu'il travaille honnêtement*, est un bienfait pour la communauté, puisqu'il pourra produire quantité d'objets qui entreront dans la circulation générale des échanges.

Or, supposons maintenant qu'un Etat qui entretient une armée de 100 000 hommes, se décide à la licencier. Il accroîtra ainsi de 100 000 individus les forces travailleuses de la nation. Pour obtenir normalement une semblable augmentation de sa puissance industrielle, il faudrait que sa population se fut accrue de 400 000 habitants au moins, en comptant la famille moyenne à 4 personnes. Il faudrait en réalité une augmentation bien plus forte, puisque les hommes rendus au travail sont tous dans la force de l'âge, et parfaitement valides: ces 100 000 travailleurs choisis correspondent peut-être à une augmentation normale d'un million d'habitants.

Explique qui voudra comment ce qui, dans tous les pays et en toute circonstance, serait considéré comme un bien, peut devenir un mal dans le cas particulier de la restitution des armées au travail général!

* * *

Et voyez encore cette contradiction. Dans l'intérêt des travailleurs actuels, et pour leur épargner la concurrence de nouveaux travailleurs, on veut faire exécuter toutes sortes de grands travaux par l'armée, c'est-à-dire par l'Etat.

Mais cette armée, qui donc l'entretient, et continuera de l'entretenir? N'est-ce point l'Etat, c'est-à-dire Monsieur Tout-le-Monde?

Et alors, de deux choses l'une. Ou bien ces travaux reviendront plus cher, tout compte fait, que s'ils avaient été exécutés par l'industrie privée, ou bien ils seront établis à meilleur compte (on peut exclure du raisonnement le cas où ils coûteraient juste autant, car il faudrait pour cela une extraordinaire accumulation de hasards et de coïncidences).

Dans le premier cas, c'est-à-dire si les travaux reviennent plus cher à l'Etat qu'à l'industrie privée, l'excès de dépense sera supporté par le budget, c'est-à-dire précisément par la population produisante qu'on voulait protéger contre les effets de la concurrence. Et si, au contraire, ils sont faits à meilleur marché, c'est-à-dire si le travailleur militaire est payé moins et travaille plus économiquement que le travailleur libre, on aura suscité à ce dernier la concurrence qu'on voulait lui épargner: il verra réduire son salaire, heureux si la supériorité démontrée de la

main d'œuvre enrégimentée n'a point pour conséquence de le faire priver de sa liberté.

Hâtons-nous d'ailleurs de noter que, de ces deux alternatives, c'est sans aucun doute la première qui se produira. Il suffit d'avoir la moindre expérience de la production dans les ateliers d'Etat pour savoir qu'à exécution égale leurs produits reviennent toujours beaucoup plus cher que ceux de l'industrie privée. Or, je le répète, c'est le budget qui paiera la différence, c'est-à-dire précisément le contribuable qu'on veut protéger.

A cet égard, comme au point de vue des questions de défense nationale, la proposition est vieille de cinquante ans. Sans doute, cette seule constatation ne suffirait pas à la condamner — bien des idées, plus anciennes qu'elle, et non encore mises à exécution, sont justes et fécondes. Mais sur ce domaine, bien du chemin a été fait depuis un demi-siècle, bien des théories ont subi l'épreuve de l'expérience, ou se sont montrées insuffisantes à la suite d'une connaissance plus approfondie des faits.

Les noms que l'on cite à l'appui de la proposition, Fourier, Bugeaud, Krantz, appartiennent à cette génération qui, plus généreuse qu'expérimentée, crut pouvoir, au milieu de ce siècle, faire instituer par l'Etat un nouvel ordre de choses économiques, plus favorable que l'ancien. Les faits se chargèrent de la désabuser.

Il est inutile de rappeler ici l'institution des Ateliers Nationaux de 1849 et ses suites lamentables; les Journées de juin eurent leur répercussion dans l'Europe entière, et sont présentes à toutes les mémoires. Mais on nous cite volontiers les tentatives de colonisation algérienne du maréchal Bugeaud; voici leur résultat, tel qu'il fut rappelé le 10 juillet dernier, devant la Chambre des députés de France, par M. Deschanel:

« Le maréchal Bugeaud constitua trois colonies militaires coopératives et leur donna des terres et des capitaux. Au bout d'un an, ces colons n'avaient plus d'argent; ils n'avaient rien fait, comptant les uns sur les autres. Le maréchal rompit leur association, et ils travaillèrent pour eux-mêmes. Au bout d'une nouvelle année, les uns avaient ramassé de l'argent et les autres avaient perdu le leur. »¹⁾

En résumé, grâce à la volte-face exécutée par Bugeaud, on en était au même point que si des colons libres étaient venus en Algérie. Seulement, avant d'en venir là, des capitaux avaient été engloutis dans une tentative vaine. Et ces capitaux, qui les avait fournis? Le bon contribuable. — L'exemple n'est pas heureux pour la proposition; il est à méditer.

¹⁾ Journal *Le Temps*, du 11 juillet 1897.

Il est impossible de ne pas rapprocher ces idées, mieux intentionnées qu'efficaces, d'une autre utopie, datant de la même époque, et qui n'eut que trop de retentissement. Je veux parler de la célèbre brochure *Sur l'extinction du paupérisme*, à laquelle le prince Louis-Napoléon dut une bonne part de sa néfaste popularité. Une cinquantaine de pages du plus petit format usité, in-32, donnaient, chiffres à l'appui, la recette pour chasser toute misère de France. L'Etat — toujours l'Etat-Providence! — instituait dans chacun des 86 départements une colonie agricole, dont le budget était dressé par l'auteur avec un soin extrême. Ce budget s'améliorait d'année en année suivant une progression mathématique, si bien qu'en dix années la France devenait le pays de Cocagne. On reste confondu, en voyant l'assurance avec laquelle l'impérial prétendant alignait des tableaux de chiffres mirifiques et renouvelait le miracle de la multiplication des pains! Monté sur le trône, Napoléon III, monarque absolu d'un pays favorisé où la tâche d'éteindre le paupérisme était certes plus facile qu'ailleurs, eut tout loisir d'appliquer ses théories. Il ne semble pas y avoir songé! Et certes, s'il n'en avait compris l'inanité, il n'aurait pas négligé cette occasion de s'assurer de la manière la plus louable la popularité démocratique qu'il ne cessa de rechercher.

Il faut bien s'en souvenir: *ex nihilo, nihil*. Toute protection donnée à Pierre ne peut s'obtenir que pas la spoliation de Paul. Et ce dernier, une fois qu'on a ainsi restreint sa puissance d'achat, est un moins bon client pour Pierre, qui finit donc par perdre également à ce jeu où il croyait gagner.

* * *

Encore, une proposition comme celle de Louis-Napoléon s'appuyait-elle, sinon sur un raisonnement scientifique, du moins sur un étalage de chiffres qui pouvait faire illusion sur sa praticabilité.

Celle qui vous est soumise n'est point munie de ce viatique; c'est un saut dans le vide qu'on vous demande de faire.

La seule indication que nous trouvions, en effet, sur le budget de la future « année industrielle-productive », est la phrase suivante du placard *Arbitrage international*:

« Cette année industrielle, qui centuplera les richesses du pays, aura droit à une paye **quadruple**. »

Ce dernier mot, imprimé en capitales dans le texte, constitue assurément une promesse alléchante. Mais pourquoi quadruple? Pourquoi pas décuple? Il n'en coûtait pas davantage à l'auteur. Et, du moment que la richesse du pays sera centuplée. . . .

Et puis, quadruple de quoi? De la paye d'un simple fantassin de seconde classe, ou d'un sous-officier d'artillerie, ou d'un

capitaine de gendarmes, ou simplement de l'ouvrier civil qui exécute aujourd'hui le même travail? Et cette paye, sera-t-elle la même pour le pauvre diable qu'on enverra malgré lui à Panama pour achever le canal, sous un climat meurtrier qu'il est peut-être incapable de supporter, ou pour celui qui restera tranquillement en France à détruire les taupes et les hannetons (car la « destruction des espèces ennemies de l'homme » est une des tâches indiquées comme devant revenir à l'armée industrielle)?

Et puis enfin, que la paye soit quadruple ou décuple d'une autre paye inconnue, de quel droit fixer arbitrairement ce chiffre qui, mis en vedette sur une affiche, miroite aux yeux de la foule ignorante? Vous voulez reboiser une montagne, percer un isthme? De quel droit allez-vous distribuer aux officiers, sous-officiers et soldats de l'armée industrielle des sommes différentes de celles que toucheraient pour le même travail les ingénieurs, contremaîtres et ouvriers compétents? Quelle est cette dilapidation des deniers publics, c'est-à-dire de nos ressources à tous?

Au reste, il suffit pour en finir avec cet opuscule, de reproduire sans commentaire le passage qui suit immédiatement celui relatif à la paye quadruple. Pour achever de rassurer les militaires, considérés sans doute comme de grands enfants, voici ce qu'on promet à l'armée industrielle pacifique:

ATTRAITES ET RÉCOMPENSES.

*Elle aura sa musique,
ses uniformes, ses décorations, sa gloire, ses honneurs et par
surcroît
les bénédictions des populations,
qui, heureuses alors et dans l'abondance, viendront à sa rencontre
semer des fleurs sur son passage,
l'acclamer, la fêter, la ramener en triomphe au foyer
où les mères, fières des succès pacifiques de leurs fils,
n'auront plus à pleurer des absents et des invalides de 20 ans!*

IV.

Je n'ignore pas qu'une critique indulgente a prêté à la proposition de transformation un caractère essentiellement temporaire. C'est, dit-on, à un danger économique momentané que veulent parer ses auteurs, au moyen d'une mesure provisoire. La transition de la paix armée à la paix tout court une fois assurée, l'armée industrielle, ayant paré le danger d'une crise économique, disparaîtra peu à peu. C'est ainsi, du moins, que la proposition a été commentée dans le *Programme pratique* qui est le bréviaire des Amis de la paix.

C'est là une glose conciliante, mais qui semble peu fondée. Comme tous les réformateurs de sociétés, Fourier travaillait, sinon pour l'éternité, du moins pour une période historique. Et ses disciples ne paraissent nullement faire campagne en vue d'une organisation destinée, dans leur esprit, à ne durer que quelques mois ou quelques années; du moins rien, dans leurs écrits, ne trahit la préoccupation de n'édifier qu'une œuvre temporaire: aucune allusion n'est faite à ce détail. Bien au contraire, on lit dans la brochure « *Aux Congrès* »:

« Au fur et à mesure que l'humanité progressera, elle atteindra l'idéal complet des armées et des flottes productives. Alors la belle prophétie d'Isaïe (II, 4) s'accomplira: « de leurs glaives, ils forgeront des hoyaux, et de leurs lances, des serpes; une nation ne tirera plus l'épée contre une autre; et l'on n'apprendra plus la guerre. »

On voit que ce n'est pas un provisoire, mais bien un *idéal complet*, c'est-à-dire quelque chose de définitif, qui nous est proposé. Or, j'ai moi-même trop souvent cité la vision sublime du prophète, pour ne pas désirer qu'elle soit interprétée comme il convient, c'est-à-dire comme une ingénieuse allégorie. On a pu jadis transformer des glaives en hoyaux, comme des soldats en laboureurs. Mais, de même que les canons en acier, une fois hors d'usage, ne sont plus bons qu'à mettre à la vieille fenaille, de même les armées modernes ne sont pas à transformer, mais à abolir. Et en attendant que cela se puisse, elles resteront des armées.

Au reste, pourquoi supprimerait-on jamais l'armée industrielle, une fois établie? Il est à remarquer que les arguments produits en sa faveur présentent tous un caractère permanent. On ne nous la dépeint pas comme un mal momentanément nécessaire, mais comme une chose bonne en soi. Si elle est seule capable d'exécuter certains travaux, ou si elle est simplement capable de les exécuter plus avantageusement que l'industrie civile, ce serait folie que de la licencier à son tour: bien mieux, il faudrait la renforcer sans cesse, y incorporer à tour de rôle toutes les industries restées libres.

Voulût-on d'ailleurs la supprimer, qu'on ne le pourrait pas. Il ne faut pas oublier en effet que sa qualification « d'industrielle-productrice » est précédée du mot « armée. » Ses soldats seront employés à des œuvres d'utilité publique, mais ils ne seront pas moins soldats. Ils exerceront des professions variées, mais apprendront aussi le métier militaire, au moins dans une certaine mesure. Et ils seront armés. Avec cela, ils auront le monopole d'exécuter certains travaux, moyennant « une paye quadruple. » Croit-on que les quatre millions d'hommes qu'on aura installés en Europe avec cette prébende et les moyens de la

défendre, y renonceraient facilement? Ils formeront une corporation armée, disposant de la force matérielle, et exploitant la masse. Il faudra une révolution pour leur arracher leur privilège, une guerre civile par toute l'Europe.

Mais la meilleure réponse à faire à l'opinion suivant laquelle il ne s'agirait ici que d'une mesure de transition, consiste à constater qu'une telle transition ne sera même pas nécessaire. La paix armée, déterminée à l'origine par une crise violente, ne nous a menés que progressivement à la situation désastreuse dans laquelle nous nous trouvons. C'est progressivement aussi que s'établira la paix proprement dite, suivant une marche qu'il est aisé d'indiquer.

* * *

Les craintes que l'on se forge à plaisir au sujet des conséquences économiques du licenciement des armées sont bien vaines, en effet. Elles procèdent de cette tendance si commune, qui consiste à considérer l'histoire comme une série de coups de théâtre, directement improvisés par la volonté de quelques hommes. On imagine qu'il suffit de prendre un décret, de voter une loi, pour transformer le monde. On oublie qu'une semblable mesure, si elle choque la mentalité moyenne des hommes, si elle s'écarte trop de l'évolution naturelle des faits qui l'ont précédée, provoque infailliblement et à bref délai une action de sens contraire. Suivant un mot bien expressif de Novicow, faisant allusion à la défunte théorie géologique des grands cataclysmes terrestres, « la sociologie attend encore son Lyell ».

Or donc, la plupart des gens ne peuvent s'empêcher de considérer un désarmement comme une opération d'ensemble, convenue par les diplomates autour du tapis vert, et mise subitement à exécution, au signal de quelque baguette magique.

L'impossibilité matérielle d'une semblable opération a été magistralement démontrée par un officier, écrivain militaire bien connu et pacifique convaincu; on ne peut mieux faire, sur ce point, que de renvoyer à son exposé si lucide *).

L'Europe courrait d'ailleurs un terrible danger, le jour où un Congrès se réunirait pour régler cette question. Chacun soupçonnant son voisin des plus noires intentions, toute bonne foi serait absente d'une discussion qui exige une bonne foi absolue, et ce serait miracle si la guerre ne sortait pas de cette conférence prétendue pacifique. On n'en viendrait même pas à cette discussion: la première puissance qui se risquerait aujourd'hui à mettre en avant l'hypothèse d'un désarmement serait

*) *La Question du désarmement*, par G. L. M., *Revue scientifique* des 7 et 14 août 1894.

accusée de vouloir jouer les autres, qui se coaliseraient contre elle. Le seul moyen, pour une puissance quelconque, de soulever la question, sera de se mettre tout tranquillement à désarmer elle-même; les autres peuples auront tôt fait d'obliger leurs gouvernements à l'imiter. Mais cela, qui l'osera tenter?

La réponse à cette question semble devoir être: personne. Et pourtant, il est bien certain qu'une nation acquerra un jour cette gloire incomparable.

A cela, il y a deux raisons. D'abord, la paix armée est un état politique d'équilibre instable, et destiné par conséquent à disparaître dans un délai relativement court*). Aucune organisation n'est perpétuelle; mais que dire de celles qui sont manifestement contraires à toute l'évolution morale de l'humanité, et mènent les peuples droit à la ruine?

En second lieu l'idée, indiquée plus haut, suivant laquelle la réunion d'un Congrès de désarmement présenterait les plus grands dangers, est si généralement répandue, surtout dans les milieux officiels, que, cette crainte fût-elle vaine, elle empêchera pendant longtemps la réunion d'un pareil Congrès. Tout au moins est-il très vraisemblable que cet empêchement durera jusque bien après le moment où la paix armée sera devenue tout à fait intolérable.

C'est pourquoi l'hypothèse la plus plausible est bien que le désarmement résultera de l'initiative d'une nation qui aura eu, la première, le courage ou la bonne foi de reconnaître les dispositions pacifiques de ses voisins. C'est à chacun de nous d'agir sur ses compatriotes pour qu'ils revendiquent, en faveur de leur pays, un honneur qui le placera au premier rang**).

* * *

Dans ces conditions, il est absolument chimérique de se dire, comme on le fait souvent: « Aujourd'hui, tel pays entretient 500 000 hommes sous les drapeaux; demain, il va se con-

*) Je ne veux pas dire que ce soit l'affaire de huit jours ou de quelques mois: je prends le mot « court », en tant que période historique. — On ne saurait trop préciser.

**) Quelques bonnes âmes songent à un désarmement dicté à l'Europe par une puissance assez forte pour imposer sa volonté: la fraternité à coups de canon.

On leur rappellera utilement que la militarisation de l'Europe a justement pour cause première un désarmement imposé par la force. En contraignant la Prusse à n'entretenir sous les armes qu'un effectif de 40 000 hommes au plus, Napoléon amena son gouvernement à imaginer le service universel à court terme; et ce système, patiemment développé, a conduit à l'organisation formidable qui, ayant fait ses preuves en 1864, 1866 et 1870, s'imposa depuis à l'Europe entière.

tenter de 20 000 gendarmes; que deviendront les 480 000 hommes qu'il jettera sur le pavé?»

Sans doute, si le désarmement devait s'effectuer suivant cette méthode simpliste, il entraînerait une grave perturbation économique, et l'on risquerait de voir l'Europe se couvrir de vagabonds misérables et de détresseurs de grand chemin. Mais, en vérité, on ne saurait émettre une semblable hypothèse que pour les besoins d'une cause comme celle de l'armée industrielle. Elle ne supporte pas l'examen, à moins de supposer que, dans tous les pays, la réaction contre la folie des armements engendre une sorte de folie du désarmement.

Suivant toute vraisemblance, le désarmement se fera, sans aucune secousse, de la manière suivante.

Les divers pays entretiennent actuellement sur leurs frontières des « troupes de couverture » formidables, véritables armées prêtes à entrer en campagne. Nulle part ces troupes n'ont été concentrées subitement; pour des raisons à la fois économiques et diplomatiques, on les a levées et portées à la frontière d'une manière graduelle.

Eh bien, on commencera de même le désarmement par la dislocation et le licenciement graduels de ces armées de première ligne, qui sont aujourd'hui le signe visible de l'insécurité générale. C'est ainsi que jadis l'affermissement des divers grands Etats et la création de leurs armées permanentes rendirent inutiles l'organisation des anciennes Marches-frontières (Marches allemandes, Confins militaires de l'Autriche, Territoires cosaques de la Russie).

Par exemple, un pays, s'apercevant que depuis des années son voisin n'a manifesté aucune velléité de l'attaquer, et que leurs intérêts de toute nature se sont enchevêtrés jusqu'à former un réseau inextricable, diminuera spontanément sa couverture d'un bataillon ou d'un régiment, pour donner une preuve de ses bonnes intentions sans néanmoins s'affaiblir sensiblement, c'est-à-dire « à titre d'indication ». Au bout d'un certain temps, le voisin en fera autant. Puis, on recommencera, de part et d'autre. On incorporera quelques recrues de moins l'année suivante, on réduira le nombre des admissions dans les Ecoles militaires. Et ainsi de suite. De fil en aiguille, *au bout de quelques années*, une sensible partie du harnais aura été déposée par une série de mesures partielles, et l'on aura alors acquis le courage d'entamer la liquidation proprement dite. Mais même alors, ou même dans le cas où ces préliminaires ne seraient pas menés aussi prudemment qu'il vient d'être dit, personne ne s'avisera d'ouvrir brusquement les portes des casernes, et de jeter à la rue, du jour au lendemain, des centaines de milliers d'hommes sans position assurée.

* * *

Mais ici, il faut distinguer. J'ai parlé plus haut de l'incorporation des recrues et de l'admission dans les Ecoles militaires; c'est que toute armée comporte deux éléments bien distincts, la troupe et ses cadres (officiers et sous-officiers).

C'est pour ces derniers que le problème est le plus épineux. La question de la troupe se résoudra en effet de la manière la plus simple, mais précisément à l'opposé de ce que la plupart des gens semblent croire: le désarmement se fera, le plus pratiquement, par *non-incorporation* et non par licenciement.

Sans doute, il serait possible de procéder en congédiant les soldats prématurément, et par fractions successives, en commençant par les plus anciens. Mais cela ne peut se faire qu'en prévenant ces hommes assez longtemps à l'avance, pour que chacun puisse prendre ses précautions et se procurer du travail avant l'époque à laquelle il comptait être libéré; et, s'il est difficile de trouver une occupation quand on est sur place et libre de tout son temps, on conçoit à quels obstacles se heurteront ces soldats, obligés de se débrouiller par correspondance, du lieu de leur garnison.

A tous égards, il est plus simple de procéder par non-incorporation, d'autant plus que cette méthode est élastique à volonté, et se prête à toutes les nécessités. Qu'on élève seulement de quelques centimètres le minimum de taille exigé pour entrer au service, et l'on réduira à volonté le prochain contingent, chaque jeune homme de vingt ans sachant d'ailleurs à l'avance quel est le sort qui l'attend. On pourra encore obtenir le même résultat en augmentant le nombre des cas procurant des dispenses de service pour raisons de famille, d'études ou d'intérêts privés de toute nature. Ou, si l'on préfère, par mesure de précaution transitoire, continuer à donner à tous les hommes valides une certaine instruction militaire, il suffit de réduire dans la mesure voulue la durée du service *pour les contingents à venir*.

Ce sont là des détails d'exécution, que chaque pays pourra trancher à sa guise, leur résultat se traduisant uniformément par une réduction, aussi grande qu'on voudra, de l'armée active. Ce que je voulais seulement, c'est bien établir la distinction entre le contingent et les cadres. Le premier constitue la grande masse de l'armée, celle dont on se montre si embarrassé d'assurer le sort, et dont la subite affluence constituerait assurément un grand embarras, si l'on pouvait s'aviser de la licencier du jour au lendemain.

Or, si l'on procède, comme je l'indiquais, par non-incorporation, la différence résultant du désarmement sera que, pendant la première année, les hommes valides de vingt ans resteront

dans la vie civile au lieu d'aller à la caserne. Et encore, ce changement ne sera-t-il pas instantané; on en sera prévenu assez à l'avance, car il devra être régulièrement introduit dans la législation. Enfin, il aura été précédé de la période préliminaire indiquée plus haut, pendant laquelle on aura déjà effectué diverses réductions du contingent annuel: il ne portera donc plus que sur une partie de ce contingent.

A qui fera-t-on croire que cette situation implique un danger économique? Ces hommes, que l'on renoncera à incorporer, seront des enfants de vingt ans, des débutants, ceux qui, dans toutes les professions, sont le moins payés (quand ils le sont!) et dont la concurrence sera le moins à craindre pour les hommes en place. A cet âge, un grand nombre d'entre eux n'ont même encore aucune profession définie et sont à la charge de leur famille, au moins partiellement: quel est le soldat qui ne reçoit pas, à la caserne, des sommes parfois assez rondelettes de chez lui? Le seul service que l'Etat rende aujourd'hui à ces familles en leur prenant leurs enfants, c'est de les faire entretenir par la communauté (c'est-à-dire aussi, en partie, par les gens qui ne sont pas de leur famille), pour ne plus faire rien d'utile. Beaucoup, assurément, s'ils ne sont pas incorporés, en profiteront pour perfectionner leurs études ou leur apprentissage, pour s'instruire en voyageant. On cherche en vain comment il peut résulter de là une crise si dangereuse!

* * *

Reste la question des cadres. Non seulement ces derniers se composent d'hommes mûrs, mais encore ils comprennent une grande proportion d'hommes ayant passé l'âge où l'on se fait sa carrière. Sans doute, un grand nombre d'entre eux sont doués d'aptitudes et de connaissances acquises qui peuvent trouver leur emploi dans la vie civile et dans diverses fonctions gouvernementales; mais on ne saurait dire que ce soit leur cas à tous. En outre, les positions dans lesquelles certains d'entre eux pourraient s'occuper ne se trouveront pas à point nommé, du jour au lendemain. Enfin l'Etat a passé un contrat formel avec eux; il n'a pas le droit de chasser brusquement des hommes qui l'ont loyalement servi tant qu'il a eu besoin d'eux.

Ce mot de contrat donne la solution du problème. Puisque l'Etat a pris des engagements à l'égard de ses serviteurs, il doit les exécuter. Il est tenu, sous une forme ou sous une autre, de pourvoir à la subsistance de ces officiers et sous-officiers, puisqu'ils lui ont consacré leur liberté et leur vie en échange de la promesse de le faire. Même à ceux qui trouveront à s'employer ailleurs, l'Etat devra donc continuer à servir tout au moins une solde réduite. Quant aux autres, il ne pourra faire

autrement que de continuer à les entretenir, quitte à les utiliser à l'occasion comme il pourra.

De ce fait, les nations européennes auront encore, pendant un certain temps, à payer le reliquat de leurs fautes anciennes; ce sera un chapitre à ajouter aux intérêts des dettes que nous ont léguées les guerres passées. Ce sera une véritable dette d'honneur, qui s'éteindra d'ailleurs d'elle même, et sera bien faible en comparaison de l'économie résultant du licenciement des troupes, de la démolition du matériel de guerre, et de la vente des établissements et terrains militaires de toute nature!

Quoi qu'il en soit, on voit que le désarmement est en lui-même une opération bien facile à régler, sans qu'il puisse en résulter aucun trouble social. L'économie qu'il procurera, insignifiante pendant la période de préparation et de tâtonnements, deviendra énorme quand on en viendra à réduire véritablement les effectifs. Mais, même alors, une grande partie de cette économie sera réservée pour l'avenir, car il faudra bien du temps pour liquider tout le domaine militaire; et le budget sera provisoirement grevé d'une charge sensible, du fait des pensions viagères constituant en quelque sorte les frais d'amortissement, ou de liquidation, du personnel des cadres de l'armée.

Mais, si nous devons ainsi nous attendre à ne pas être délivrés, du jour au lendemain, de tout le poids des dépenses militaires, on peut affirmer pareillement que la crise économique tant redoutée ne se produira pas.

Le tout est de *rendre le désarmement possible* en amenant les peuples à juger sainement leurs intérêts véritables et leurs situations respectives. Telle doit être notre tâche, plutôt que de sacrifier les finances publiques et la liberté individuelle à des craintes chimériques.

IV.

En résumé, je crois avoir, sinon démontré — il y faudrait des volumes, mais rappelé aux uns et indiqué aux autres, les points suivants.

Les armements actuels ont pour cause la méfiance réciproque des nations, et non leurs sentiments belliqueux, qui n'existent pas en temps normal.

Tant que ces méfiances persisteront, il est naturel et légitime que chaque nation s'efforce d'assurer sa sécurité, et il n'y a aucune chance pour faire accepter une mesure déterminant une réduction de puissance défensive. Bien plus, toute proposition de ce genre peut jeter une dangereuse défaveur sur

les personnes qui l'auront émise et sur les idées qui en auront été l'occasion. En d'autres termes, le désarmement pourra et devra résulter d'une pacification morale accomplie, mais il ne saurait la déterminer.

La proposition de « transformation des armées guerrières-destructives en armées pacifiques-productives » a été présentée précisément pour tenir compte de ce qu'aucun gouvernement n'accepterait aujourd'hui un désarmement proprement dit.

Mais cette proposition, si on tente de l'appliquer aux armées modernes, aboutit à la complète destruction de leur valeur militaire. Elle équivaut ainsi à ce désarmement, que ses auteurs eux-mêmes reconnaissent être impraticable. Elle soulève donc la même objection de principe : elle échouerait devant l'argument de la légitime défense nationale, et discréditerait en tous pays le parti qui la soutiendrait.

D'autre part, elle porterait la plus grave atteinte à la liberté individuelle, en obligeant chaque homme à quitter ses foyers et à s'employer à des occupations arbitrairement déterminées, d'une manière qui n'est admise aujourd'hui que pour les condamnés de droit commun.

Autant qu'on en puisse juger par les termes très vagues de la proposition, et en supposant justifiées les craintes de ses auteurs relativement à une crise économique résultant du désarmement, l'organisation des grands travaux publics que l'on projette pèserait lourdement sur les travailleurs libres, soit directement par l'effet de la concurrence, soit indirectement sous forme d'impositions.

Rien ne justifie d'ailleurs les craintes que l'on émet, concernant l'encombrement de toutes les professions par les hommes libérés du service militaire.

D'une part, en effet, le désarmement et l'établissement de la sécurité internationale donneraient aux travaux de toute nature une impulsion sans précédent; ils détermineraient, de toutes parts, une demande capable d'absorber les plus grandes offres de travail; car les capitaux libérés en même temps que les hommes comprendraient non seulement ceux qui sont directement consacrés à l'entretien de ces hommes, mais ceux qui dorment improductifs dans les casernes, forteresses, arsenaux, navires et établissements de toute nature, plus encore ceux que l'insécurité actuelle maintient à l'écart des affaires. L'évolution économique serait en outre favorisée par l'établissement des conditions qui lui sont les plus nécessaires, c'est-à-dire des facilités de toute nature, offertes à la libre circulation des idées, des choses et des gens.

D'autre part enfin, de même que l'étude de la question, considérée au point de vue militaire, a montré que la proposi-

tion irait contre son but en affaiblissant la puissance défensive des Etats, elle achève aussi de dénoter le caractère chimérique de ces craintes. L'examen des conditions dans lesquelles un désarmement pourrait s'effectuer permet en effet de reconnaître que ce désarmement est en lui-même une opération facile à régler et à mener à bonne fin sans perturbation d'aucune sorte. *Le tout est de le rendre possible* en éclairant les peuples, et cela est l'affaire des Sociétés de la Paix.

Pour toutes ces raisons, je crois rendre un service à notre cause en demandant au VIII^e Congrès de la Paix de passer à l'ordre du jour sur une proposition qui, du point de vue militaire, serait mal interprétée, et qui, de plus, est ruineuse pour les finances publiques et la prospérité générale, et profondément attentatoire aux droits de l'homme.

PONTRESINA, juillet 1897.

Gaston Moch.

